

Montigny-Mornay-Villeneuve

La mare de Mornay : un milieu préservé



Samedi dernier, un panneau d'information sur le cycle biologique du brochet a été inauguré à Mornay, en présence du maire et d'une partie des conseillers.

Jean-Philippe Maître, président de l'Amicale des pêcheurs de la haute et moyenne Vingeanne a expliqué les raisons de l'installation de ce panneau, situé près du lavoir à impluvium de Mornay, à proximité de la mare, qui est une frayère à brochet.

Le maire, Roger Raillard, a rappelé l'historique de ce lieu : « En 2005, la municipalité de Montigny avait manifesté le désir d'enlever la vase de la mare sur une épaisseur de 35 cm, renouvelant ainsi une opération traditionnellement effectuée tous les cinq à sept ans.

Cependant, après une rencontre avec Laurent Perrin, agent du Conseil supérieur de la pêche, devenu l'Office national de l'eau et du milieu aquatique, ce qui aurait pu devenir un problème a été résolu au sein d'un partenariat environnemental. Cette zone humide ainsi que la faune et la flore ont été respectées et la reproduction des brochets pérennisée. La municipalité a compris l'intérêt de la protection de cette zone humide et fait ses premiers pas dans le cadre du Grenelle de l'environnement, afin d'agir sur la protection de l'écosystème de cette mare conjointement avec les associations et

l'administration. » Ce panneau a été financé par les pêcheurs à 100 % (association locale AAPPMA, la fédération de pêche et la carte fédérale). Cette zone naturelle sera suivie par l'Onema, un partenariat sera possible avec la Ligue de protection des oiseaux afin de mieux connaître la faune fréquentant cette mare et un suivi de l'implantation végétale sera effectué.